

Public cible :
Professionnels récents en
action sociale

Pré-requis :
Avoir suivi le module de
sensibilisation sur
l'environnement de l'action
sociale (en libre-accès sur
Syfadis)

Modalités pratiques
Durée : 7 heures 30 en e-
learning Contacter l'EGOC
pour les modalités de
programmation

Calendrier - Lieux -
Modalités d'accès :
Planification sur le site
EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi
des programmations et des
planning sur www.egoc.org

Programmation :
E-learning

TARIF / COÛT STAGIAIRE
:
0 €

Modalités animation :
A distance / Autoformation
sur la plateforme Syfadis

Intervenant :

Effectif :

Socle commun métiers de l'action sociale - HORS PARCOURS

MAJ : Lundi 05 janvier 2026

Objectifs professionnels :

Identifier ses missions et ses interlocuteurs dans le domaine de l'Action sociale, ainsi que les outils et premières notions nécessaires pour exercer

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Décrire les missions des principaux métiers de l'action sociale des Caf,
- Identifier des exemples de coopérations entre les métiers de l'action sociale des Caf,
- Identifier les généralités sur le financement des aides payées par l'action sociale des Caf et leurs modalités de suivi et d'évaluation,
- Identifier l'ensemble des aides financières collectives (prestations et subventions) proposées par les Caf aux partenaires dans le cadre de l'action sociale,
- Appréhender la réglementation en termes d'objectifs, d'éligibilité et de modalités de calcul,
- Distinguer la part de financement et de dépenses associées relatives à chaque aide financière,
- Identifier les notions clés, les acteurs et documents relatifs au contrôle interne de la branche Famille,
- Citer les principaux éléments constituant la méthodologie des processus et la cartographie des risques utilisées au sein de la branche Famille,
- Présenter les 4 livrables du processus "Accompagner, maintenir et développer l'activité des partenaires de l'action sociale" (M5),
- Expliquer le fonctionnement des différents outils du contrôle interne utilisés comme moyens de maîtrise du risque majeur n°5 du processus M5,
- Identifier les outils du quotidien et leurs usages pour l'exercice du métier,
- Identifier les principaux mécanismes et les logiques de la comptabilité d'une structure,
- Différencier des documents comptables,
- Lire la comptabilité générale d'une entreprise ou d'une structure,
- Déterminer les principaux ratios financiers pour analyser la situation financière

d'une structure.

Contenu :

Pré-requis :

- **Sensibilisation sur l'environnement de l'action sociale (2h30) > en libre accès sur la plateforme Syfadis ([cliquez ici](#))**

Le module se déroule en sept parties :

- Les métiers de l'action sociale
- Le cadre budgétaire
- La réglementation en action sociale
 - Petite enfance
 - Enfance et jeunesse
 - Soutien à la parentalité
 - Animation de la vie sociale
 - Pilotage et territoires
 - Fonds publics et territoires
- Le contrôle interne de la branche famille
- Le dispositif de contrôle interne pour l'action sociale
- L'environnement du système d'information
- Les principes de la comptabilité et de l'analyse financière

Assistance technique ou administrative : Anne-Laure LECONTE, Karen LE MENTEC, Amel LATATI ou votre service RH/Formation ou votre service informatique local

Assistance pédagogique (contenu, activités du module) : Réjane BEAUGENDRE, Chloé TEODORO-OLIVEIRA et Lila LE GOC PERON

Méthodes mobilisées :

Activités pédagogiques à effectuer à distance :

- Apports théoriques
- Activités interactives
- Quiz

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le

niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

**Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes
ou d'une adaptation de la formation sur mesure,
vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43**